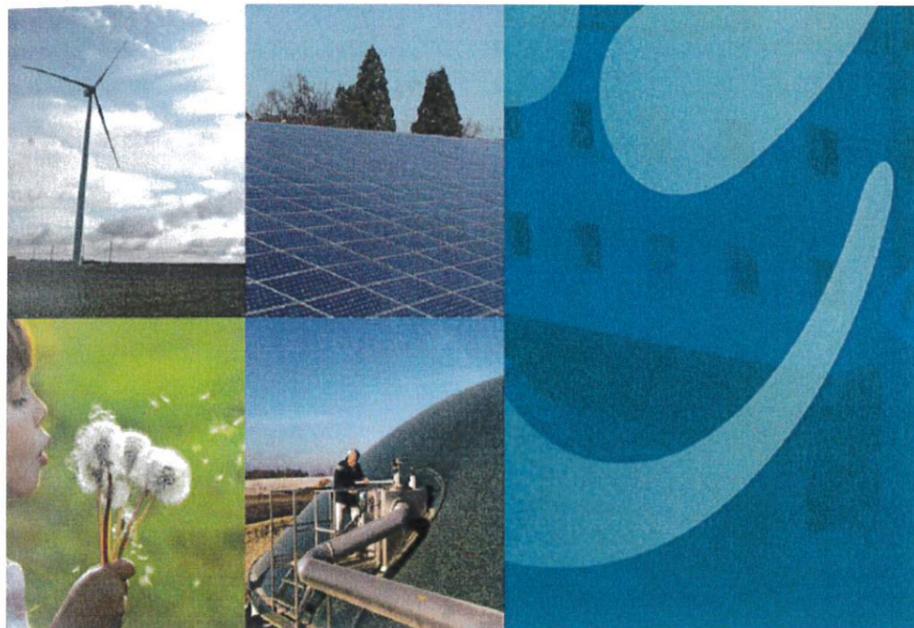
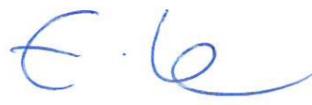
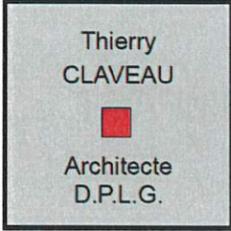


# Dossier de permis de construire

## CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Lieu-dit Le Marchais, 86 220 DANGÉ-SAINT-ROMAIN



 <b>SERGIES</b> ÉNERGIES VIENNE Maître d'ouvrage	<b>SERGIES</b> 78 avenue Jacques Cœur 86000 POITIERS	<b>M. JULIEN</b> 
 Thierry CLAVEAU Architecte D.P.L.G.	<b>Architecte T. CLAVEAU</b> 122 rue du Faubourg de la cueille Mirebalaise 86000 POITIERS	 Thierry CLAVEAU - Architecte DPLG 122, rue du Faubourg La Cueil Mirebalaise 86000 POITIERS Tél : 06 61 54 74 06

# LISTE DES PIÈCES CONSTITUTIVES SOMMAIRE

---

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

PC1 - PLAN DE SITUATION

PC2 - PLAN DE MASSE

PC3 - PLANS DE COUPES DU TERRAIN ET DES CONSTRUCTIONS

PC4 - NOTICE DESCRIPTIVE PRESENTANT LE PROJET ET SON ENVIRONNEMENT

PC5 - PLAN DE FACADE DES LOCAUX TECHNIQUES

PC6 - VUES D'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

PC7 - PHOTOGRAPHIES DU TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE

PC8 - PHOTOGRAPHIES DU TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT LOINTAIN

PC 25 - JUSTIFICATIF DU DEPOT DE LA DEMANDE D'AUTORISATION D'ENREGISTREMENT OU DE  
DECLARATION AU TITRE DE LA LEGISLATION RELATIVE AUX ICPE

DOCUMENT JOINT EN ANNEXE : PC 11 - ETUDE D'IMPACT



**LISTE DES PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER - SOMMAIRE**  
**DOSSIER PC – DANGE SAINT-ROMAIN II**

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

---



DOSSIER PC – DANGE SAINT-ROMAIN II



Commune de DANGE ST ROMAIN  
Département de la VIENNE

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

nombre de conseillers  
en exercice : 23  
présents : 16  
votants : 20

**2019-48**

Centrale solaire  
-  
2<sup>ème</sup> tranche centrale  
Le Marchais  
(Sud de Lafayette)

L'an deux mille dix-neuf, le 25 juin à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de DANGE-ST-ROMAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Claude DAGUISE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2019

Membres présents en exercice : MORIN Brigitte - DUBOIS Marie-France - DUBOIS Gaëtan - BRETON Jacques - ROY Franck - BRAGUIER Isabelle - BRAULT Laurent - LASGORCEIX Michel - GOUYETTE Isabelle - ALLIGNET Dominique - LEDON Didier - MALBRANT Michel - BEZAUD Cyril - BODIN Jean-Paul - Pierre BRAGUIER

Pouvoirs :  
RENOUX Laurent donne pouvoir à DAGUISE Claude  
MARQUES-NAULEAU Nathalie donne pouvoir à MORIN Brigitte  
DEBORT Patrice donne pouvoir à ROY Franck  
LOIZON Carole donne pouvoir à BRAGUIER Isabelle

Absent excusé :  
TRINQUARD Béatrice CANNAUD-CARDOSO Christelle

Absents  
LAFUIE Séverine

SECRETARE DE SEANCE : Cyril BEZAUD

Dans le cadre du développement des énergies renouvelables sur le Département de la Vienne, SERGIES, filiale d'ENERGIE Vienne, envisage de réaliser une nouvelle centrale photovoltaïque au sol sur l'ancienne carrière en fin d'exploitation au lieu dit « Le Marchais » sur la commune de DANGE SAINT ROMAIN. Une étude de faisabilité a été engagée par SERGIES démontrant l'intérêt collectif et environnemental d'une telle réalisation.

L'activité de carrière va s'achever dans les prochaines années après la remise en état du site, conformément à l'arrêté préfectoral.

Le projet d'une centrale photovoltaïque permettra de revaloriser ce site pour produire de l'électricité renouvelable.

Avant de déposer le dossier de Permis de construire, SERGIES souhaite obtenir un accord et une délibération favorable de la municipalité sur l'implantation du projet.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, compte tenu :

- de l'intérêt collectif et environnemental du projet
- de la volonté de la commune d'encourager le développement de l'énergie photovoltaïque sur son territoire

émet un avis favorable, à l'unanimité des membres présents, sur :

- l'implantation du projet et le dépôt d'un permis de construire sur les bases présentées,
- le classement des parcelles YB27, YB28 et YB29 en zone N compatible aux énergies renouvelables, dans le cadre de la révision en cours du PLU.

Fait et délibéré en séance,  
Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,  
Claude DAGUISE



AR PREFECTURE

086-218600922-20190625-DELIB201948-DE  
Regu le 28/06/2019

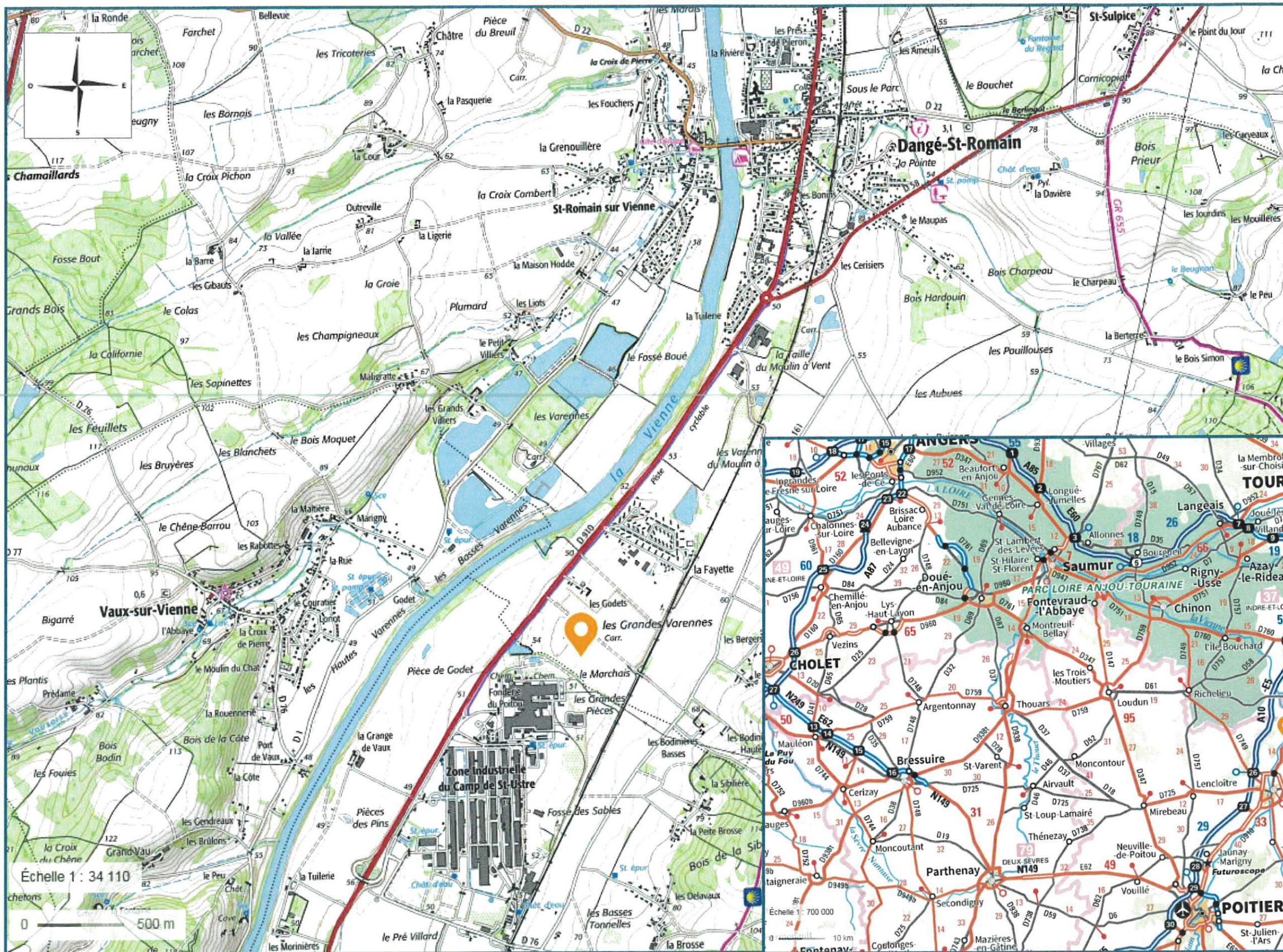


**DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE DANGÉ SAINT ROMAIN  
DOSSIER PC – DANGE SAINT-ROMAIN II**

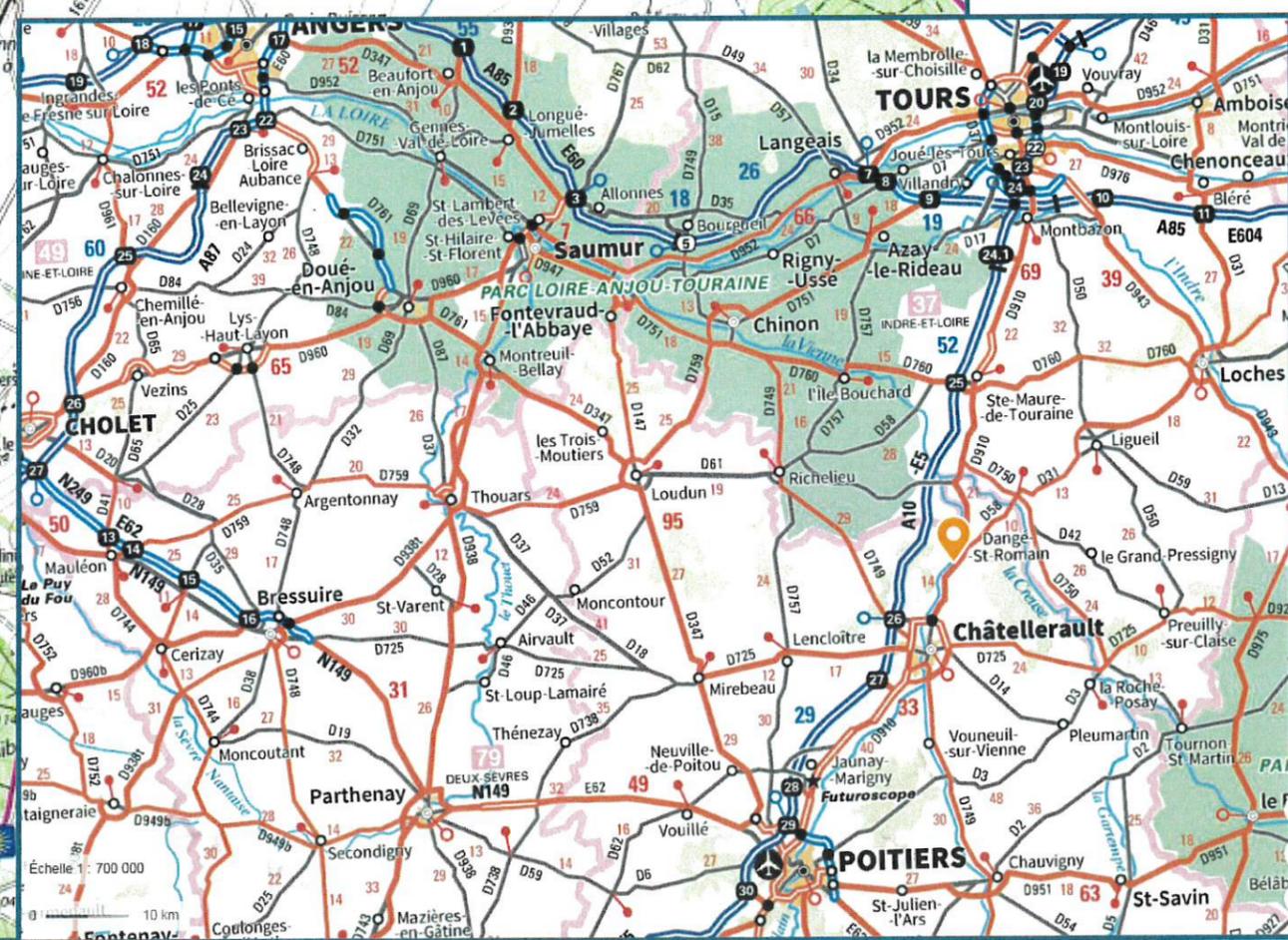
# PC 1

# PLAN DE SITUATION

---



INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES ARCHITECTES N° 041797  
 Thierry CLAVEAU - Architecte DPLG  
 122, rue du Faubourg  
 La Souterraine  
 88000 POISSIEUX  
 Tél : 06 61 54 74 06



**PC 1 – PLAN DE SITUATION**  
**DOSSIER PC – DANGE SAINT-ROMAIN II**



Dangé Saint-Romain

Le marchais

Échelle 1 : 25 000

0 500 m

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES ARCHITECTES N° 041791  
Thierry CLAVEAU - Architecte DPLG  
122, rue du Faubourg  
La Cuchèrie rebataise  
86000 POITIERS  
Tél : 06 61 54 74 06



# PC 1 – PLAN DE SITUATION – Vue aérienne

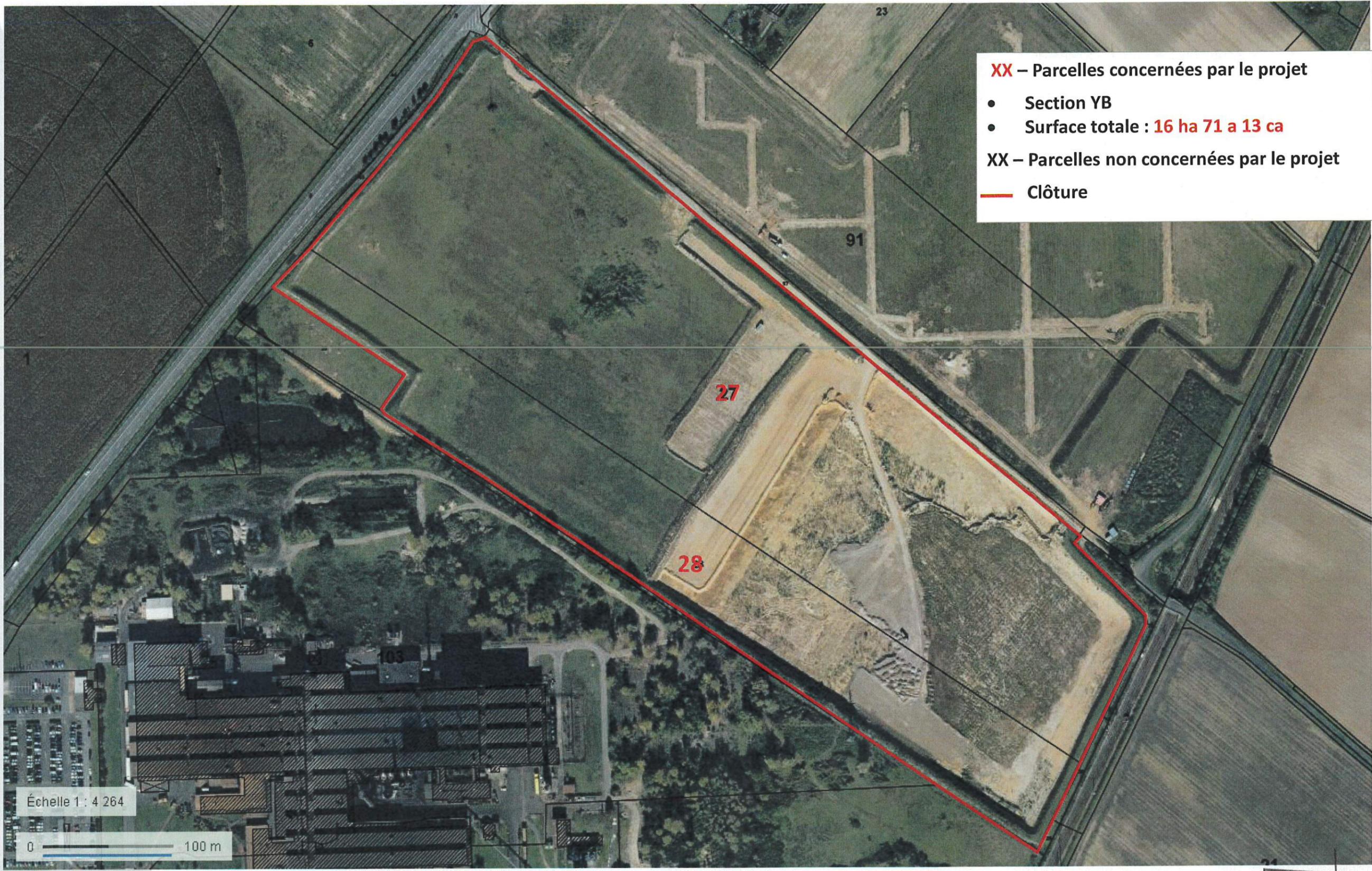
## DOSSIER PC – DANGE SAINT-ROMAIN II

**XX** – Parcelles concernées par le projet

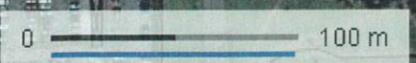
- Section YB
- Surface totale : **16 ha 71 a 13 ca**

XX – Parcelles non concernées par le projet

**—** Clôture



Échelle 1 : 4 264



**PC 1 – PLAN DE SITUATION – Plan Cadastral et vue aérienne**  
**DOSSIER PC – DANGE SAINT-ROMAIN II**

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES ARCHITECTES N° 041797  
 Thierry CLAVEAU - Architecte DPLG  
 192 rue du Faubourg  
 La Cuelle - Rebeleine  
 86000 POITIERS  
 Tél : 06 61 54 74 06

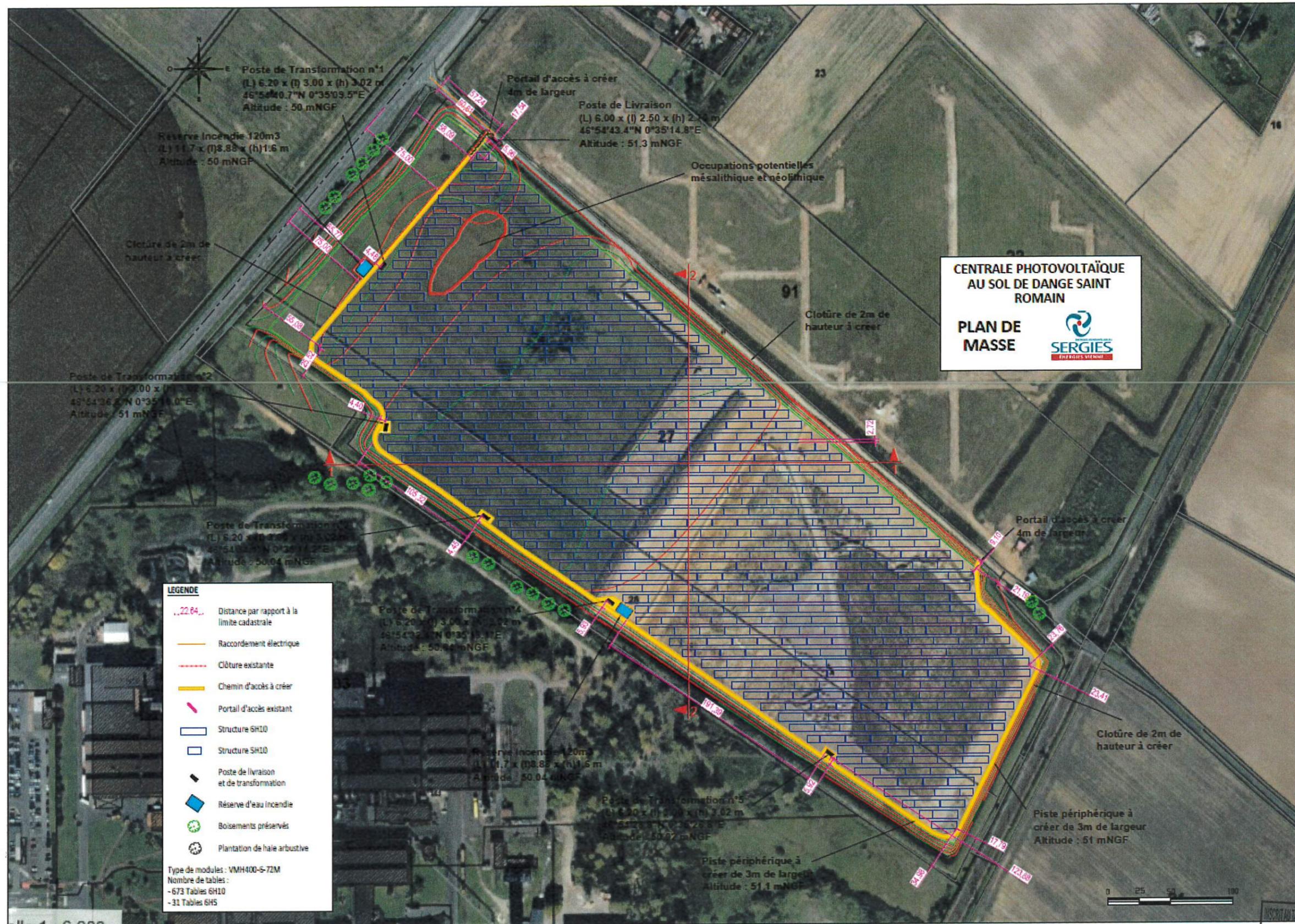
# PC 2

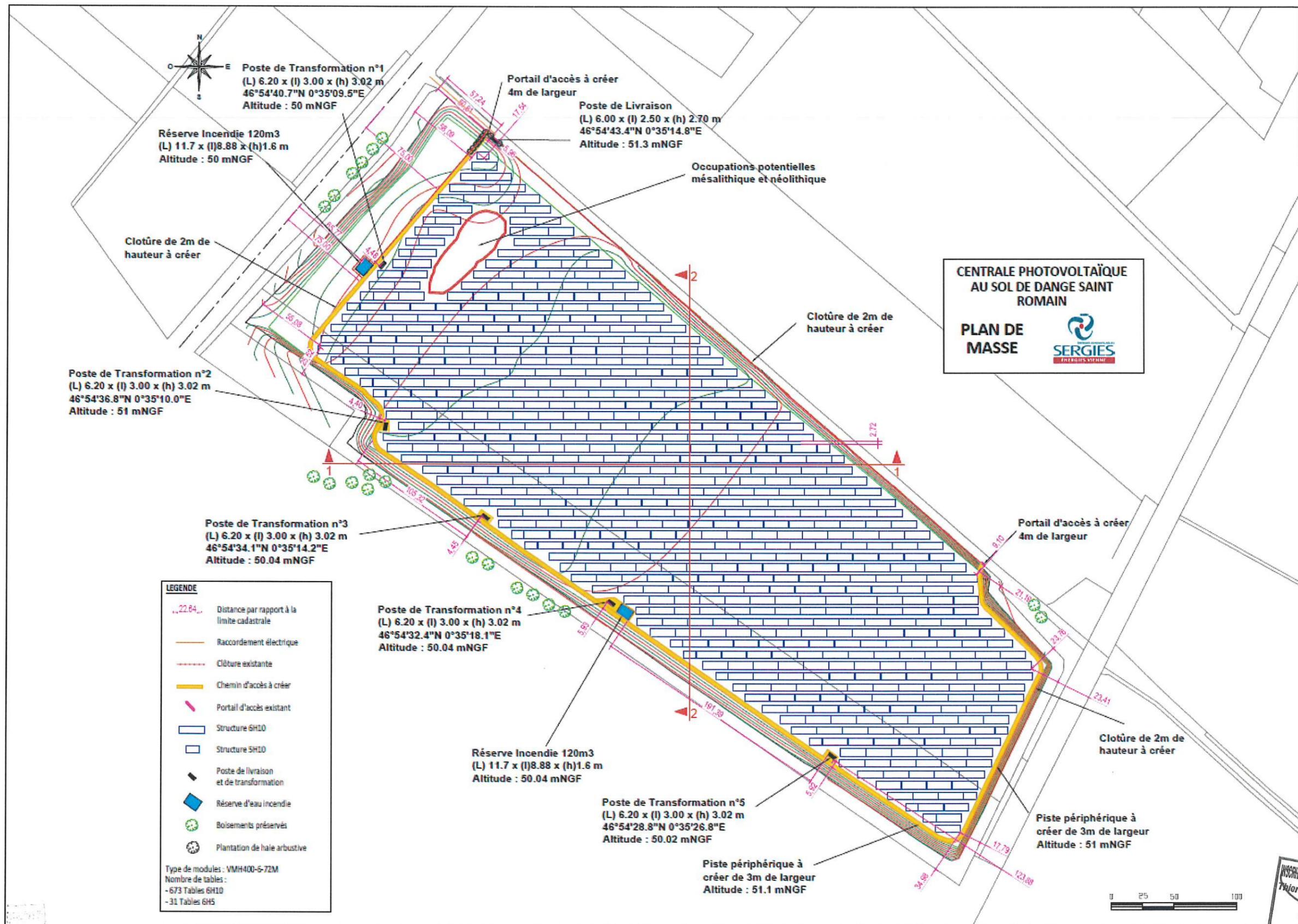
# PLAN DE MASSE

---



DOSSIER PC – DANGE SAINT-ROMAIN II

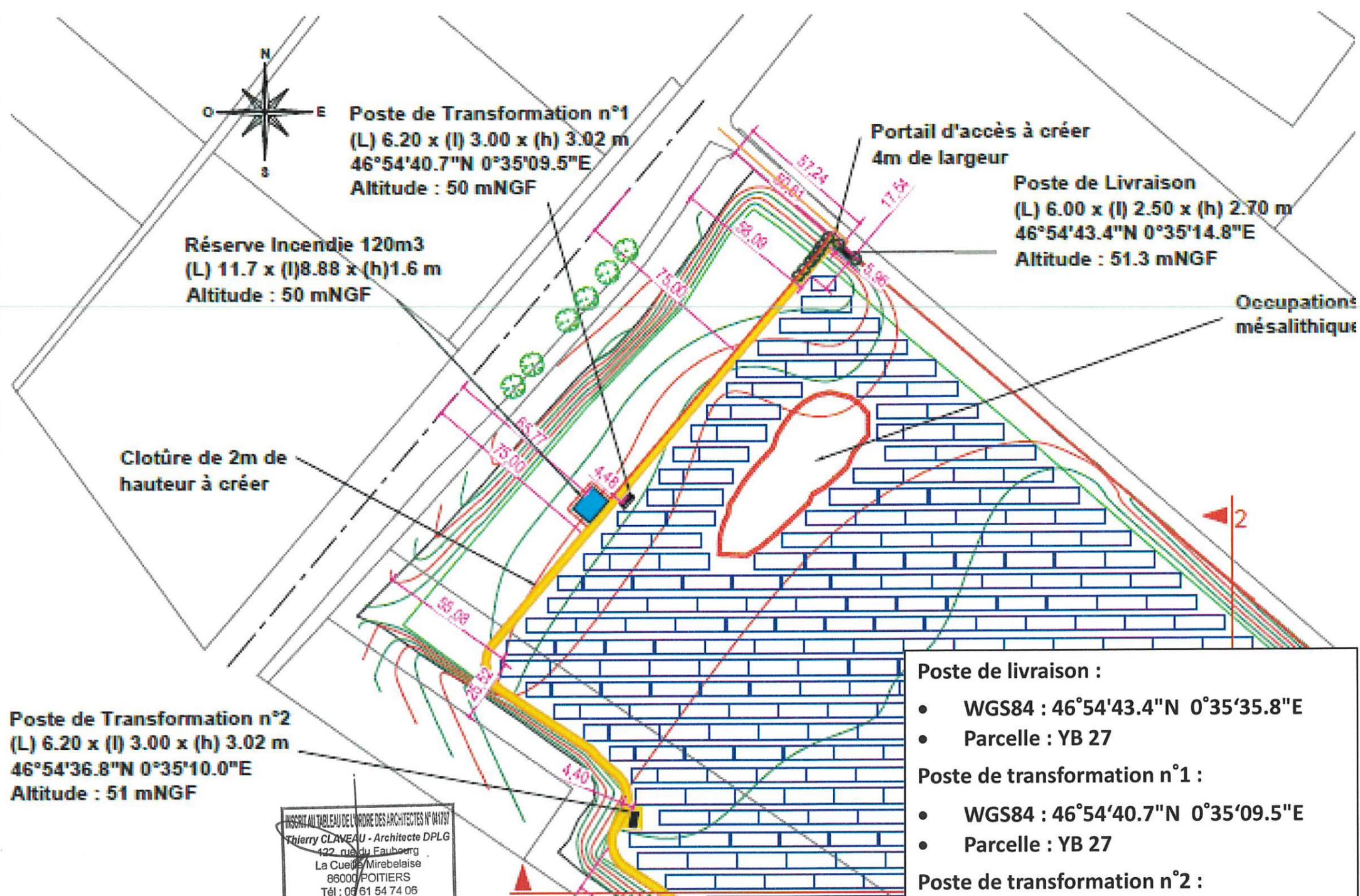




**LEGENDE**

- ..22.64.. Distance par rapport à la limite cadastrale
- Raccordement électrique
- Clôture existante
- Chemin d'accès à créer
- Portail d'accès existant
- Structure 6H10
- Structure 5H10
- Poste de livraison et de transformation
- Réserve d'eau incendie
- Boisements préservés
- ⊙ Plantation de haie arbustive

Type de modules : VMH400-6-72M  
 Nombre de tables :  
 - 673 Tables 6H10  
 - 31 Tables 6H5

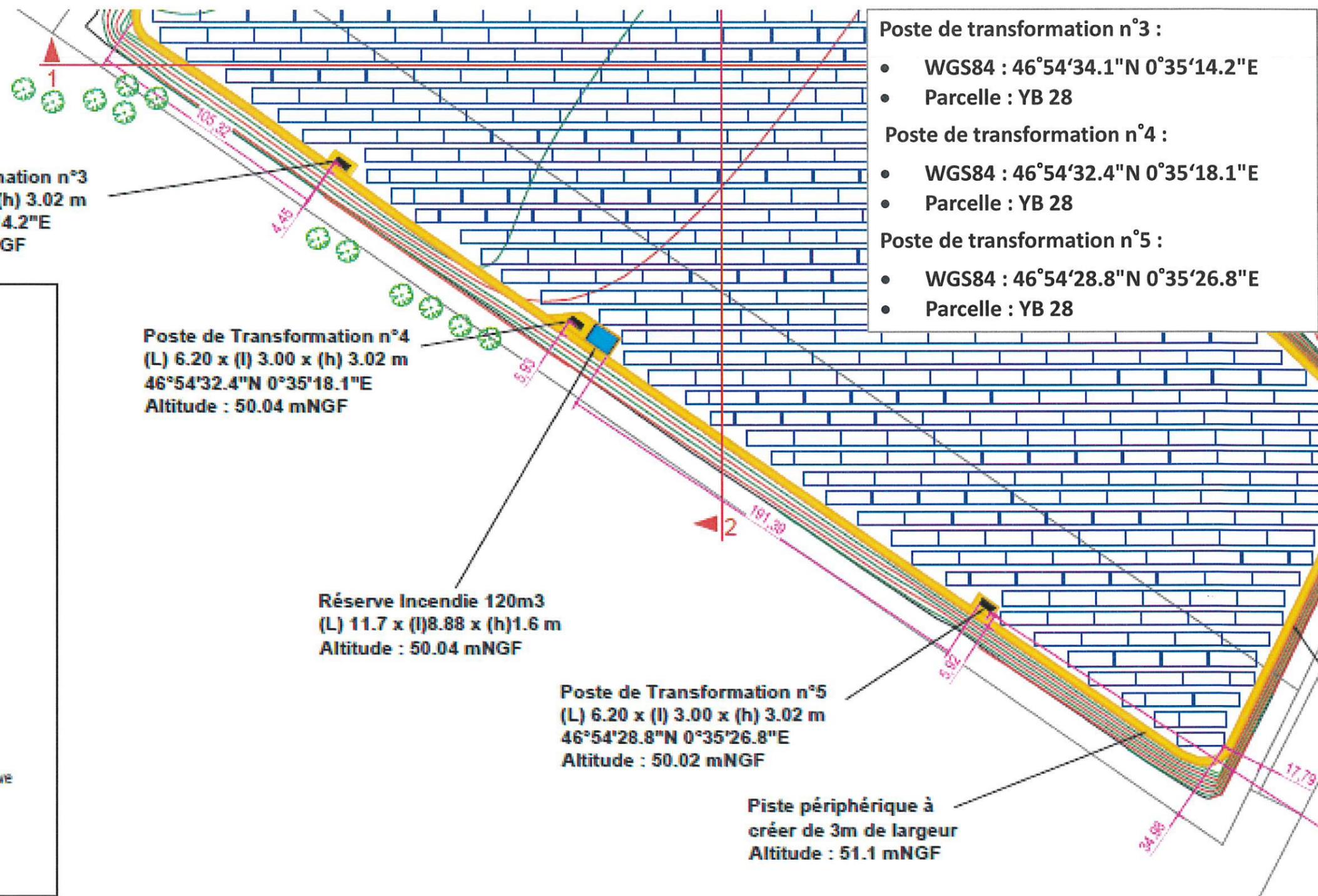


- Poste de livraison :**
- WGS84 : 46°54'43.4"N 0°35'35.8"E
  - Parcelle : YB 27
- Poste de transformation n°1 :**
- WGS84 : 46°54'40.7"N 0°35'09.5"E
  - Parcelle : YB 27
- Poste de transformation n°2 :**
- WGS84 : 46°54'36.8"N 0°35'10.0"E
  - Parcelle : YB 27

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES ARCHITECTES N° 041797  
 Thierry CLAVEAU - Architecte DPLG  
 122 rue du Faubourg  
 La Cueilte Mirebelaise  
 86000 POITIERS  
 Tél : 06 61 54 74 06



**PC 2 – PLAN DE MASSE – ZOOM NORD**  
**DOSSIER PC – DANGE SAINT-ROMAIN II**



- Poste de transformation n°3 :**
- WGS84 : 46°54'34.1"N 0°35'14.2"E
  - Parcelle : YB 28
- Poste de transformation n°4 :**
- WGS84 : 46°54'32.4"N 0°35'18.1"E
  - Parcelle : YB 28
- Poste de transformation n°5 :**
- WGS84 : 46°54'28.8"N 0°35'26.8"E
  - Parcelle : YB 28

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES ARCHITECTES N° 041791  
 Thierry CLAVEAU - Architecte DPLG  
 122, rue du Faubourg  
 La Cueilte Virrebelaise,  
 86000 POITIERS  
 Tél : 06 61 54 74 06



**PC 2 – PLAN DE MASSE – ZOOM SUD**  
**DOSSIER PC – DANGE SAINT-ROMAIN II**

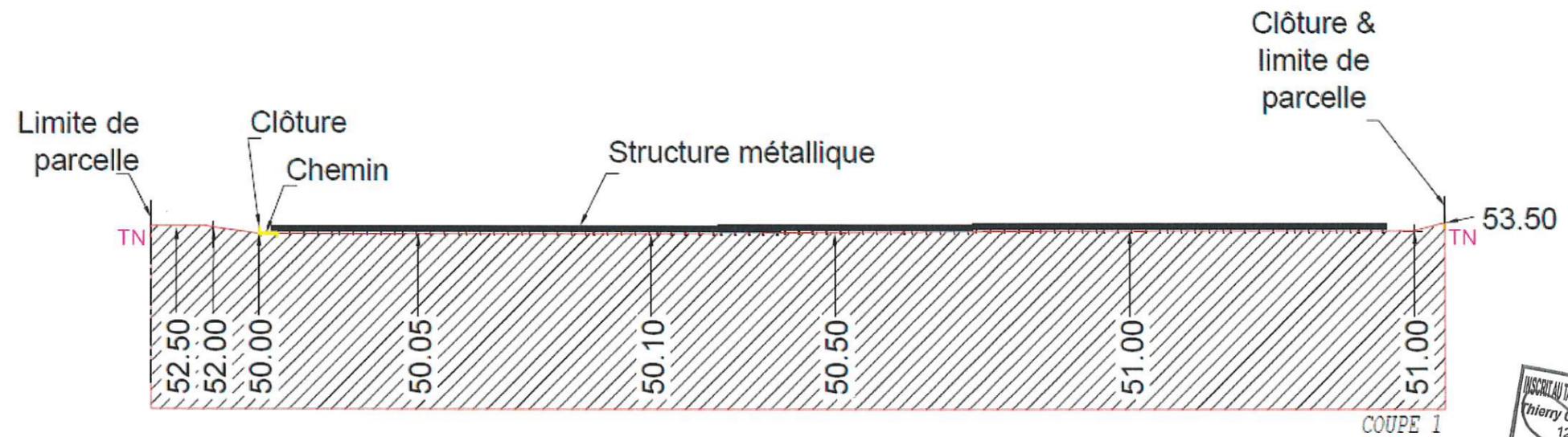
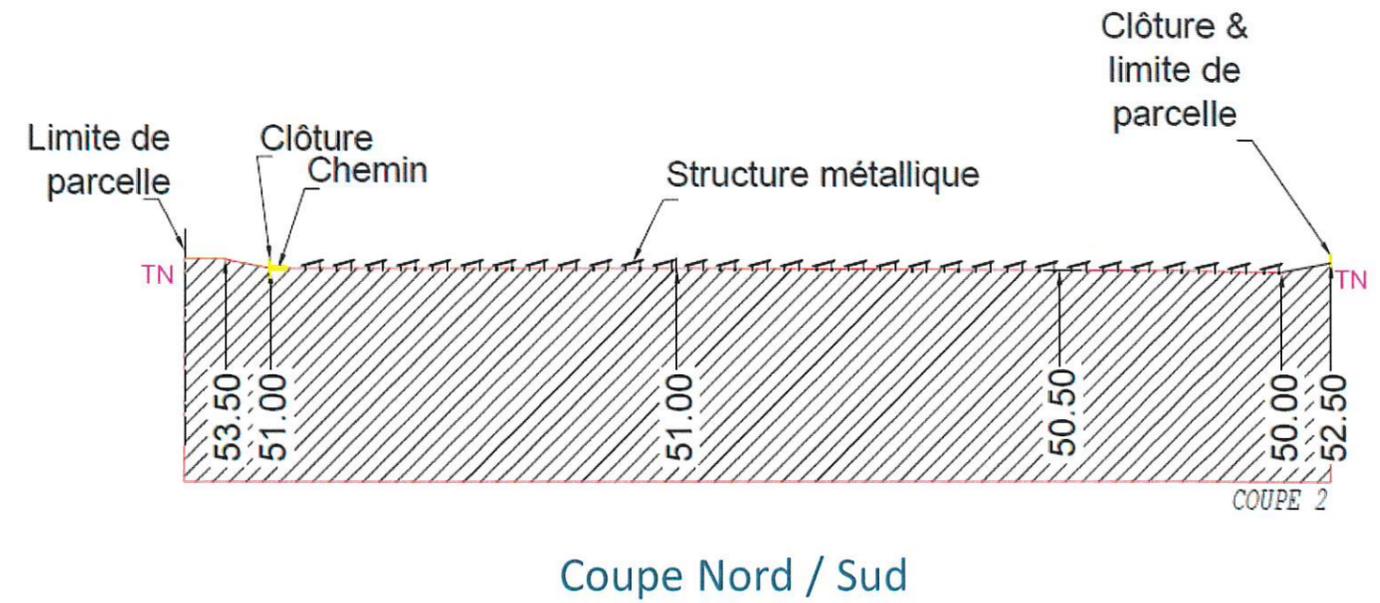
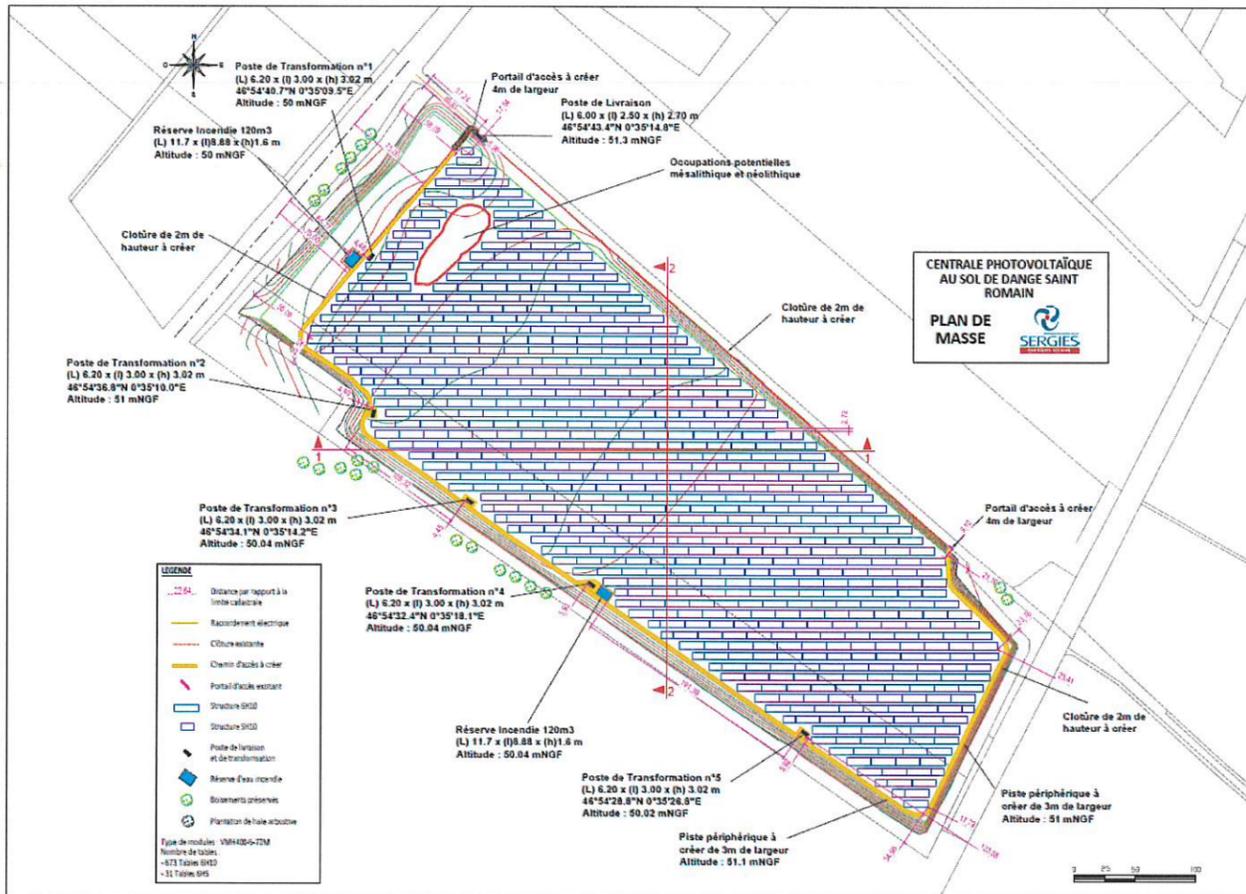
**PC 3**

# **PLAN DE COUPES DU TERRAIN ET DES CONSTRUCTIONS**

---



**DOSSIER PC – DANGE SAINT-ROMAIN II**



INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES ARCHITECTES N° 017371  
 Thierry CLAVEAU - Architecte DPLG  
 122, rue du Faubourg  
 La Châtaigneraie  
 86000 POITIERS  
 Tél : 09 81 54 74 06

Coupe Est / Ouest



**PC 3 – PLAN DE COUPE**  
**DOSSIER PC – DANGE SAINT-ROMAIN II**

**PC 4**

# **NOTICE DESCRIPTIVE PRESENTANT LE PROJET ET SON ENVIRONNEMENT**

---



**DOSSIER PC – DANGE SAINT-ROMAIN II**

## Etat initial du site

Le site d'implantation envisagé pour accueillir la centrale photovoltaïque au sol se trouve au lieu-dit le Marchais, au sud du bourg de Dangé-Saint-Romain, dans le département de la Vienne (86).

Le site est une ancienne carrière exploitée par l'entreprise GSM. En effet, cette dernière a obtenu le 12 janvier 2007, une autorisation préfectorale (2007-D2/B3-012) d'exploiter une carrière sur le territoire de la commune de Dangé-Saint-Romain, complétée par deux APC en 2012 et 2017. Cette autorisation a été accordée pour 15 ans. Lors du lancement de chantier pour la construction de la centrale, l'autorisation sera donc caduque. Il sera alors possible de réaliser les travaux.

A l'issue du premier partenariat pour la réalisation du premier projet photovoltaïque à l'Est de celui-ci avec SERGIES, le propriétaire, EARL Les BROUILLARS a manifesté son intérêt en vue de proposer ces parcelles afin d'y initier un second projet de ferme photovoltaïque en collaboration avec la société SERGIES.

La superficie cumulée de ces parcelles sur la commune de Dangé-Saint-Romain est de 16 ha 71 a 13 ca. Cependant, le projet ne sera pas implanté sur toute la surface cadastrale. En effet, suite à la restriction de la Loi Barnier et à l'emplacement du site par rapport à la départementale D910, la centrale sera reculée de 75 mètres du centre de cette départementale. La superficie du site sera donc de 13 ha 67 a 98 ca.

Les parcelles cadastrales de la Commune de Dangé-Saint-Romain concernées par le projet sont les suivantes : 000 YB 27 et 000 YB 28

## Conception et paysage

La centrale est composée de 41 280 modules, soit une surface 83 055 m<sup>2</sup> de modules photovoltaïques (à raison de 2,012 m<sup>2</sup> par module), disposés sur des tables en acier. L'ensemble composé des structures et des panneaux photovoltaïques, se situe dans une gamme de couleur à dominante entre le bleu moyen et le gris foncé.

L'ensemble composé des structures et des panneaux photovoltaïques, se situe dans une gamme de couleur à dominante entre le bleu moyen et le gris foncé.

Cinq postes de transformation sont situés sur le site pour transformer l'énergie avant son injection sur le réseau électrique. La façade aura un aspect d'enduit gratté de couleur vert olive (RAL 6003). Les grilles et la porte sont métalliques RAL 6003. Les dimensions du poste de transformation seront de 6,20 m de longueur par 3 m de largeur et 3,02 m de hauteur, soit une emprise pour cinq postes de transformation de 93 m<sup>2</sup>.

Un poste de livraison est situé aux abords du site, au Nord, sur la commune de Dangé-Saint-Romain. La façade du poste de livraison aura un aspect d'enduit gratté de couleur vert olive (RAL 6003). Les grilles et la porte sont métalliques RAL 6003. Les dimensions du poste de livraison seront de 6 m de longueur par 2,5 m de largeur et 2,7 m de hauteur, soit une emprise de 15 m<sup>2</sup>.

Une voie périphérique au Nord, à l'Ouest et au Sud, d'une largeur de 3 à 4 mètres sera créée pour atteindre les portances réglementaires imposées notamment par le SDIS. Aucuns travaux de reprofilage n'est prévu.

Deux portails métalliques de couleur vert foncé (RAL 6073) et de 4m de largeur sera mis en place et fermé par un cadenas au nord et au sud du site. Une clôture métallique (grillage plastifié avec des mailles en forme de losange) de 2 m de hauteur et de couleur vert foncé (RAL 6073) sera installée.

Deux réserves incendies d'une capacité de 120 m<sup>3</sup> chacune située au Nord et à l'Ouest du site seront mise en place à moins de 200 m de chaque poste électrique pour respecter les exigences du SDIS et pourra être utilisé en cas de défaillance sur la centrale. Les dimensions sont les suivantes : (L) 11.7 x (l) 8.88 x (h) 1.6 m.

Le projet photovoltaïque sera raccordé au réseau électrique HTA le long de la départementale D910.

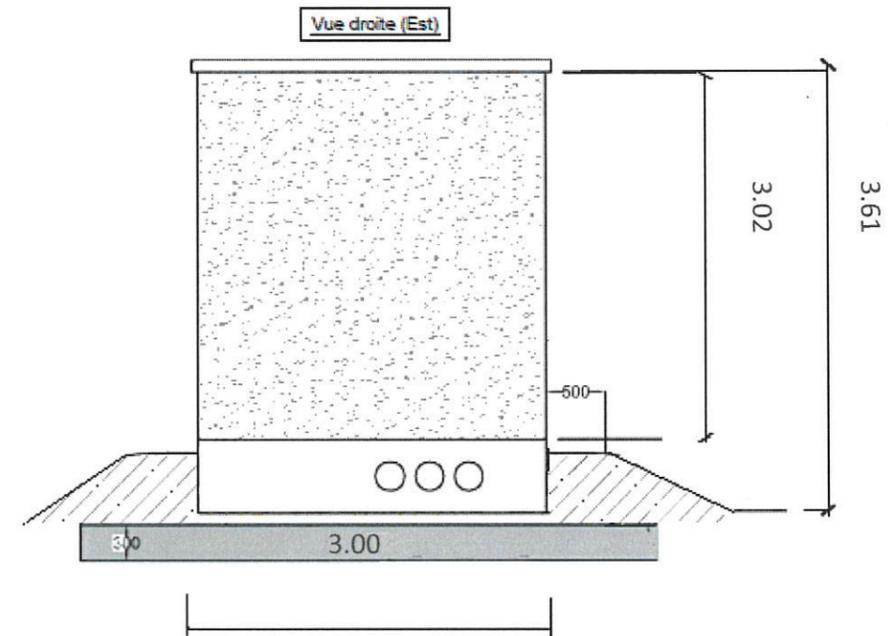
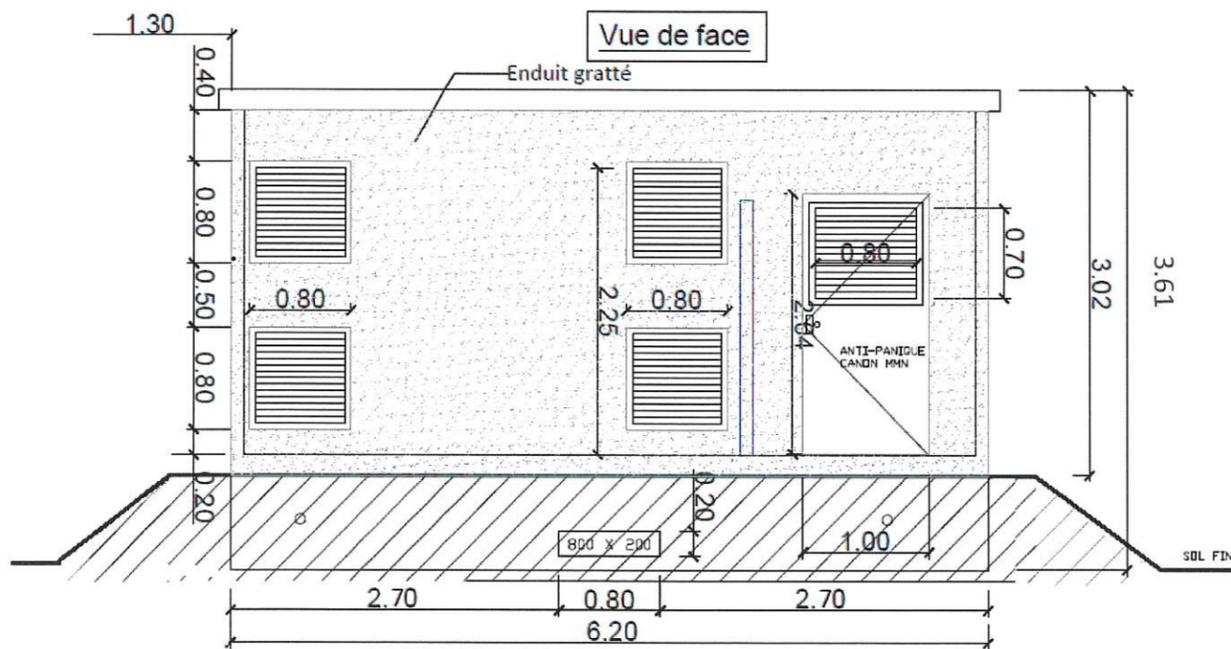
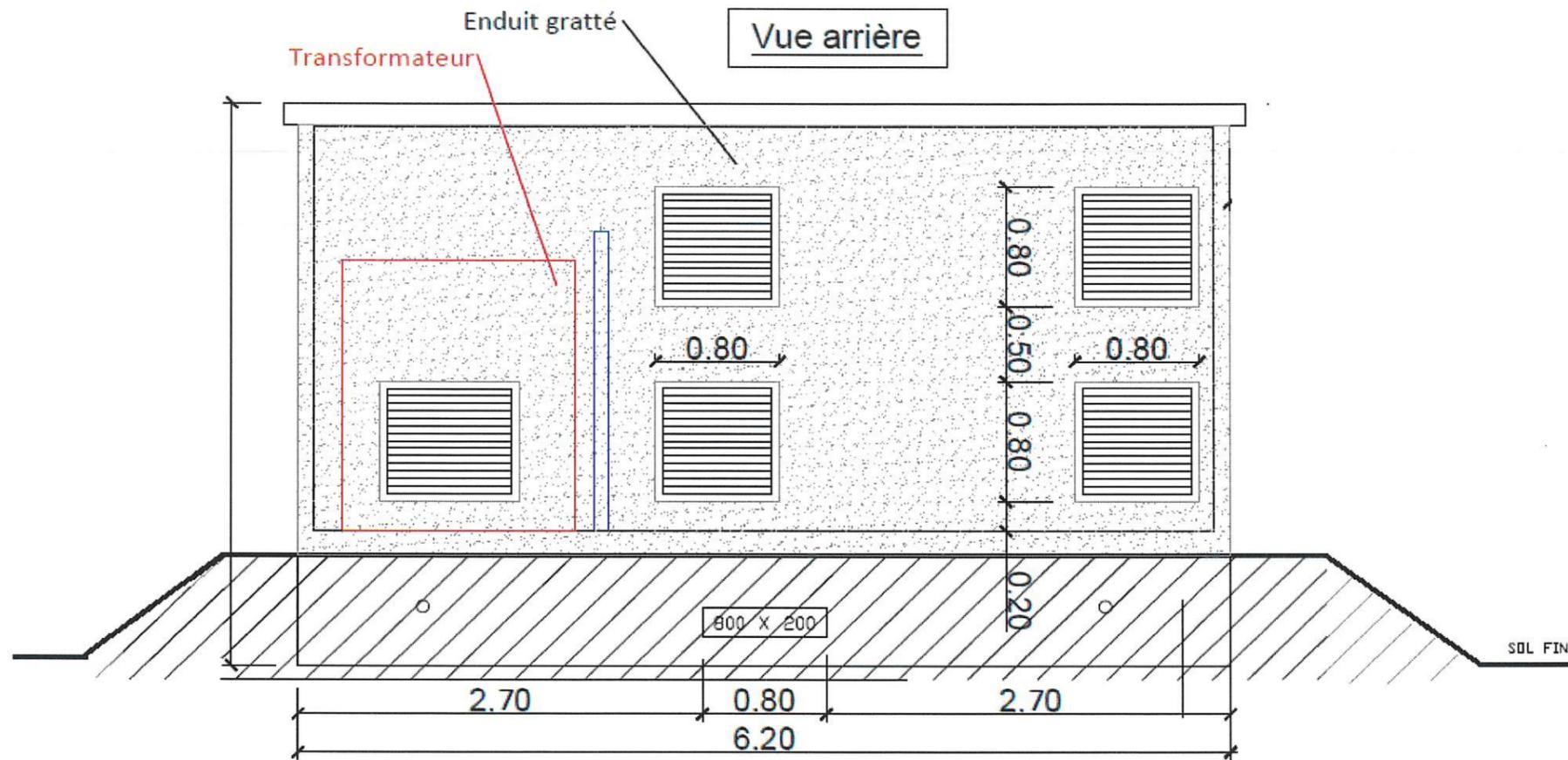
## Accès au site

L'accès au site pour la construction et l'exploitation se fera le chemin d'accès la carrière, via la route départementale D910.

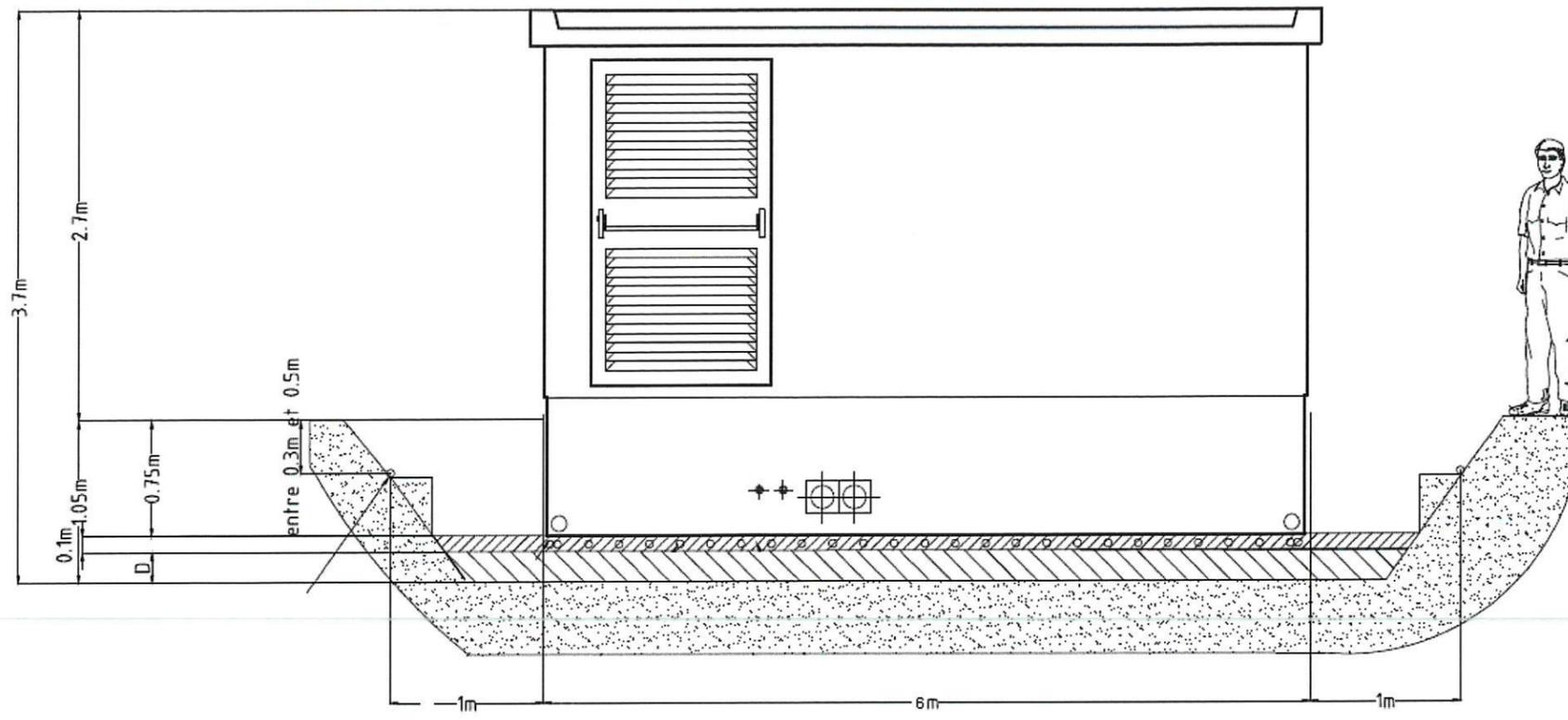
# PC 5

# PLAN DE FACADE DES LOCAUX TECHNIQUES

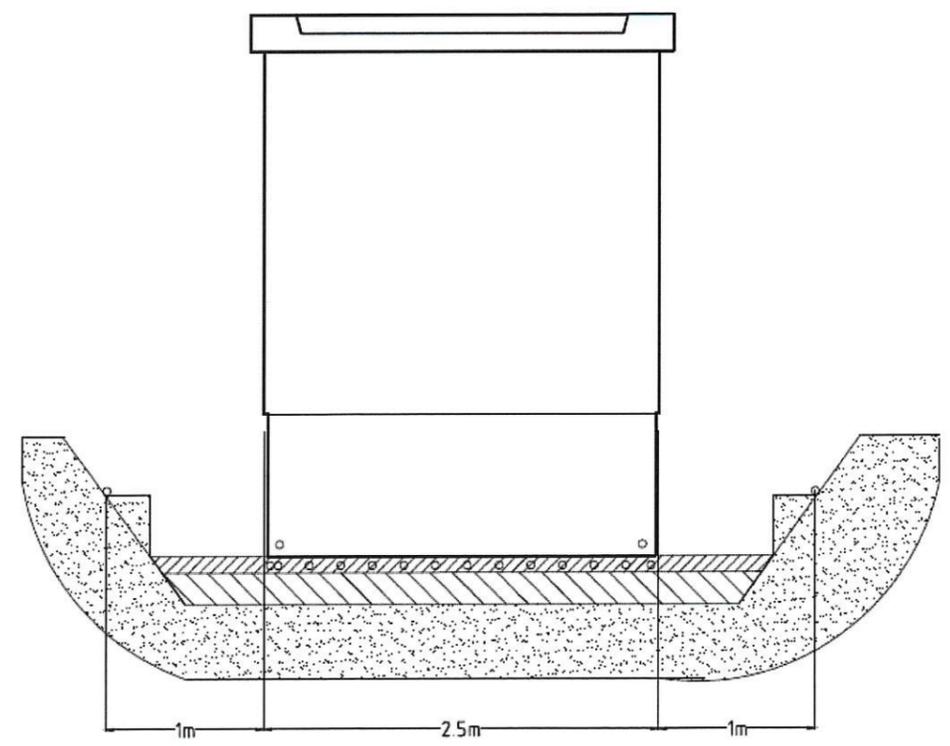
---



INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES ARCHITECTES N° 011707  
 Thierry CLAVEAU - Architecte DPLG  
 122, rue du Faubourg  
 La Cuvette Mirebelaise -  
 86000 POITIERS  
 Tél : 06 61 54 74 06



Vue de face

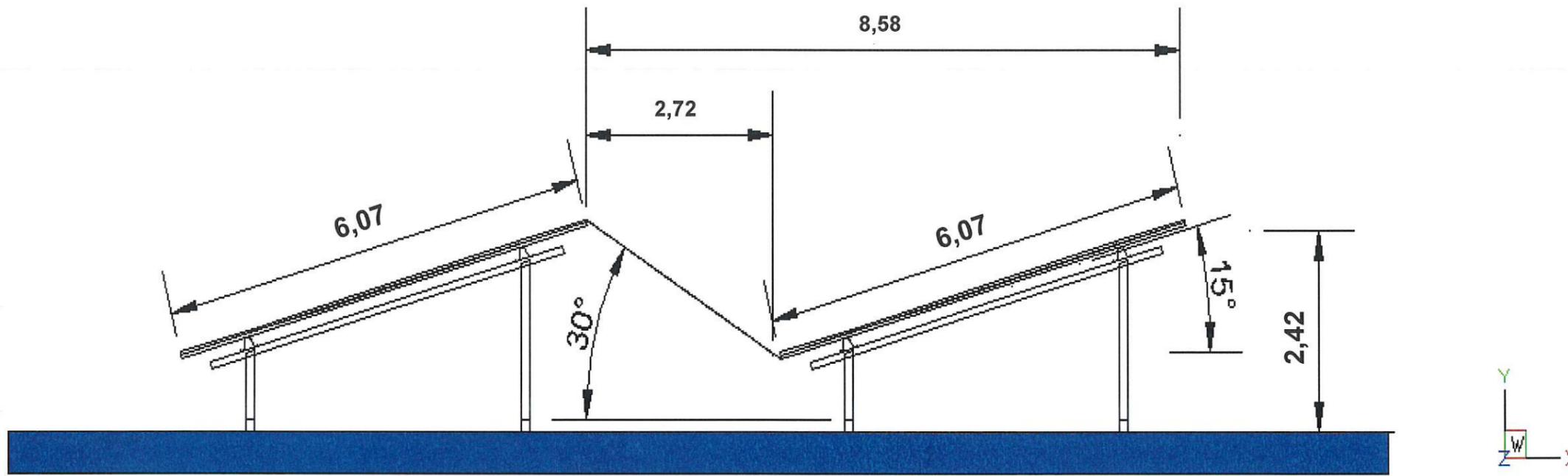


Vue de côté

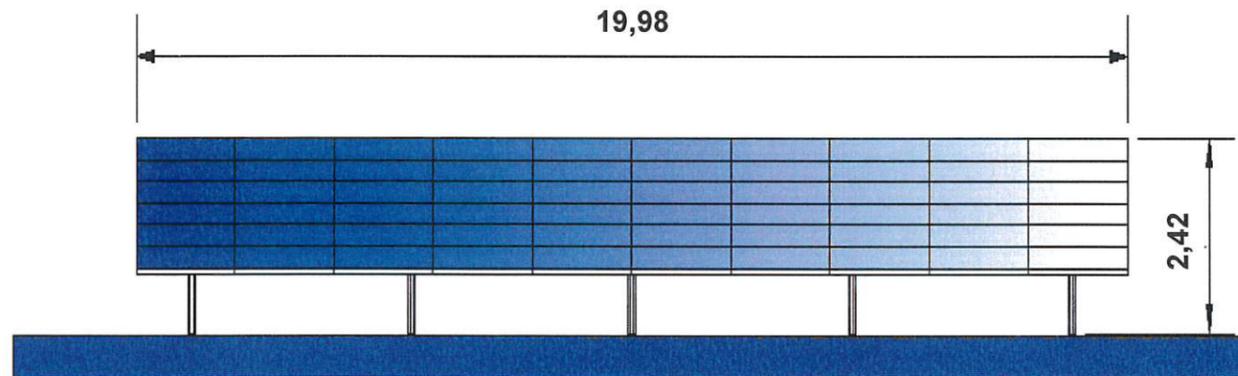
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES ARCHITECTES N° 041707  
 Thierry CLAVEAU - Architecte DPLG  
 122, rue du Faubourg  
 La Cueillette - Mirebelaise  
 86000 FOITIERS  
 Tél : 06 51 54 74 06



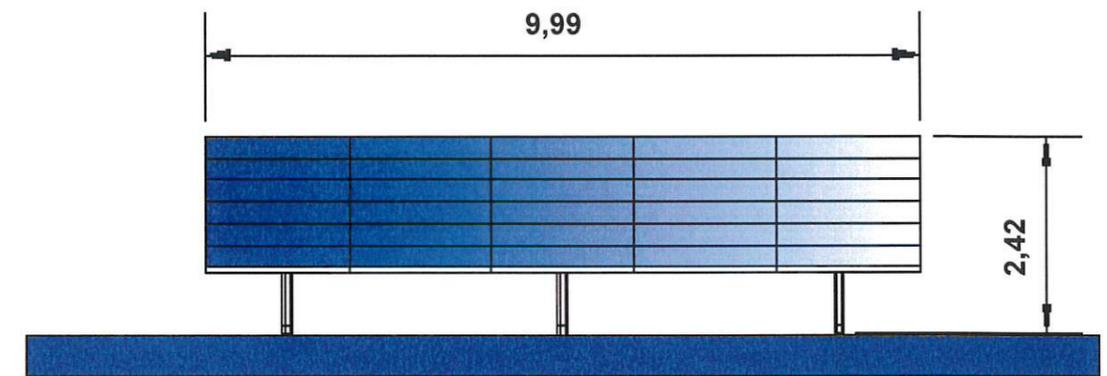
**PC 5 – PLAN DE FACADES DU POSTE DE LIVRAISON**  
**DOSSIER PC – DANGE SAINT-ROMAIN II**



Vue de coupe



Vue de face – table 6H10



Vue de face – table 6H5

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES ARCHITECTES N° 041701  
 Thierry CLAVEAU - Architecte DPLG  
 122, rue du Faubourg  
 La Cueillette-Mirebelaise  
 86000 POITIERS  
 Tél : 06 61 54 74 06

**PC 6**

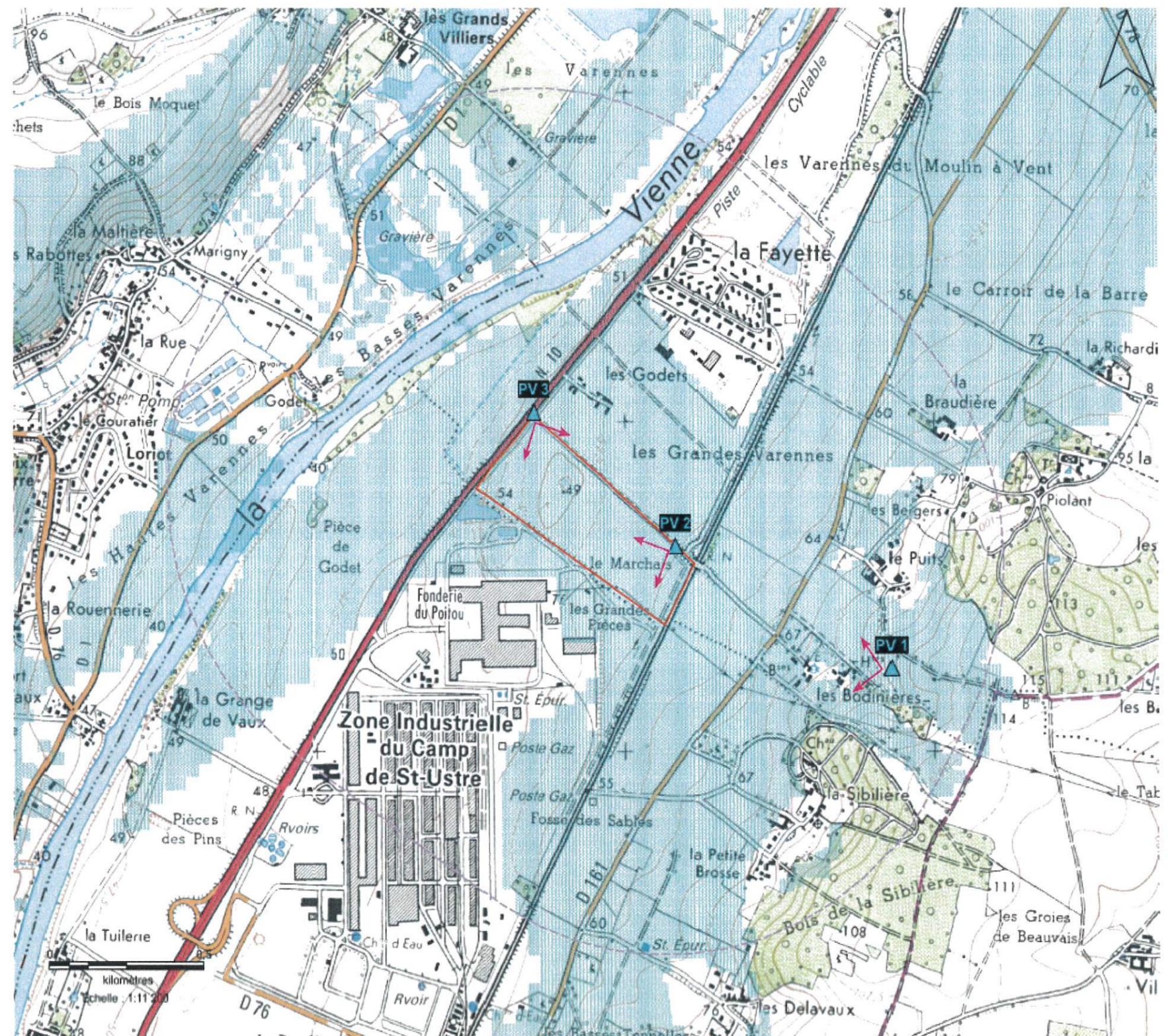
# **VUES D'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT**

---



**DOSSIER PC – DANGE SAINT-ROMAIN II**

## Localisation des photomontages



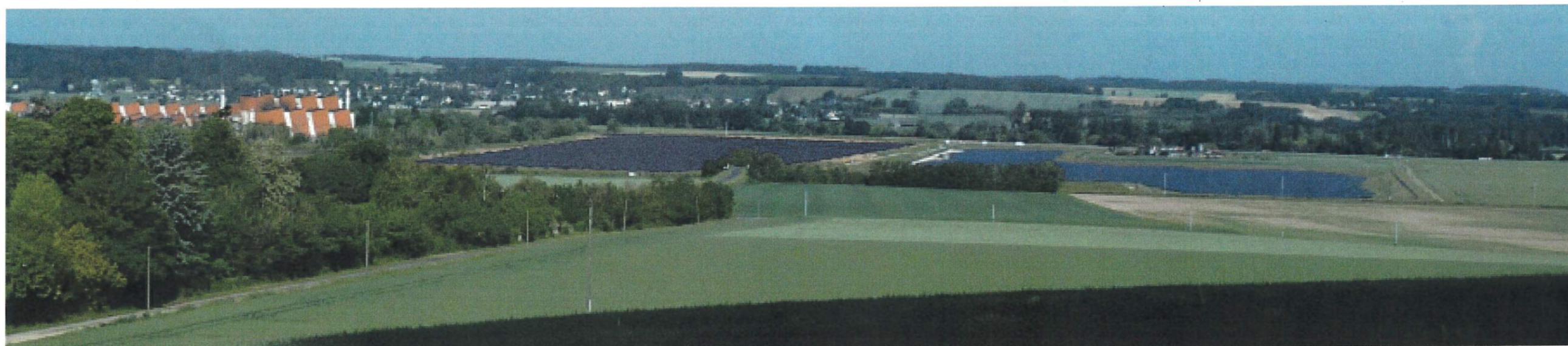
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES ARCHITECTES N° 041797  
 Thierry CLAVEAU - Architecte DPLG  
 122, rue du Faubourg  
 La Cueillette Mirobataise  
 88000 POITIERS  
 Tél : 06 61 54 74 06

PV	Localisation	AER	Enjeux	X (L93)	Y (L93)	Distance au projet
1	DANGE SAINT ROMAIN - Depuis les hauteurs au Nord-Est du hameau " les Bodinières Hautes "		Visibilité depuis un des hameaux les plus proches - Point haut	467 861,0	2 213 248,0	700 m
2	DANGE SAINT ROMAIN - Depuis l'Est du site de projet		Appréciation des installations au plus proche	467 160,1	2 213 619,1	A même le projet
3	DANGE SAINT ROMAIN - Depuis le Nord du projet à proximité de la RN 10		Appréciation des installations au plus proche	466 701,1	2 214 024,8	A même le projet

## Photomontages n°1

Localisation du point de vue : Ce premier point de vue prend place depuis un chemin/sentier localisé à l'Est du hameau « les Bodinières Hautes ». Situé à une altitude d'environ 98 m, sur les hauteurs du versant Est de la vallée de la Vienne, le point de vue est dégagé et laisse apprécier le versant Ouest comme le fond de vallée.

Le site de projet, situé à environ 700 mètres, est perceptible tout comme le parc en fonctionnement limitrophe. La majeure partie de la ZI du Camp de Saint-Ustre est visible également sur la partie gauche et, du fait de la hauteur de ces fonderies, capte le regard de l'observateur. Les installations apparaîtront sous une forme rectangulaire couleur indigo peu discernable étant donné la superficie importante du parc.



Source: BE Agence B. Jardins & Paysages

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES ARCHITECTES N° 011751  
Thierry CLAVEAU - Architecte DPLG  
122, rue du Faubourg  
La Cuillère - Irabelaise  
86000 FORTIERS  
Tél : 06 81 54 74 06



PC 6 – VUES D'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT  
DOSSIER PC – DANGE SAINT-ROMAIN II

## Photomontages n°2

Localisation du point de vue : Le point de vue n°2 se localise au niveau de l'entrée Est de l'emprise du projet, à proximité du chemin d'accès principal desservant le parc existant et l'actuelle friche.

Il met en avant : le type de panneaux qui seront implantés, leur orientation, les postes de transformations, le chemin d'accès périphérique créé et la clôture. On peut remarquer l'effet d'encaissement du site, qui est profitable pour le projet, le rendant moins discernable malgré sa faible hauteur préalable de 2,25 m. Le rapport d'échelle par rapport au paysage est bon, le projet s'implante dans un site à vocation industriel et la hauteur des bâtiments des fonderies réduit l'impact visuel lié à ce dernier. L'impact visuel est par conséquent négligeable.



Photomontage du projet

Source: BE Agence B. Jardins & Paysages



**PC 6 – VUES D'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT**  
**DOSSIER PC – DANGE SAINT-ROMAIN II**

## Photomontages n°3

Localisation du point de vue : Le dernier point de vue (n°3) se situe au Nord du projet à proximité de la RD 910. Il permet d'apprécier le projet depuis un axe de déplacement important dans le parcours des locaux comme des voyageurs. Les talus présents le long du site de projet minimisent de façon importante la perceptibilité liée au projet.

Dans le cas présent, seul l'arrière des installations est visible. Une reprise de certains talus (terrassement) est envisagée, ce qui influencera légèrement la perception du projet. En effet, il s'agit avant tout d'une courte fenêtre d'observation ce qui reste négligeable en termes d'impact visuel depuis la RD 910. L'intégration est par conséquent bonne avec de toute manière un effet de hauteur plus conséquent lié aux fonderies présentes au Sud.



Photomontage du projet

Source: BE Agence B. Jardins & Paysages

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES ARCHITECTES N° 041797  
Thierry CLAVEAU - Architecte DPLG  
122, rue du Faubourg  
La Courbe Mirebalaise  
86000 POITIERS  
Tél: 06 61 54 74 06

# PC 7

## PHOTOGRAPHIES DU TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE

---



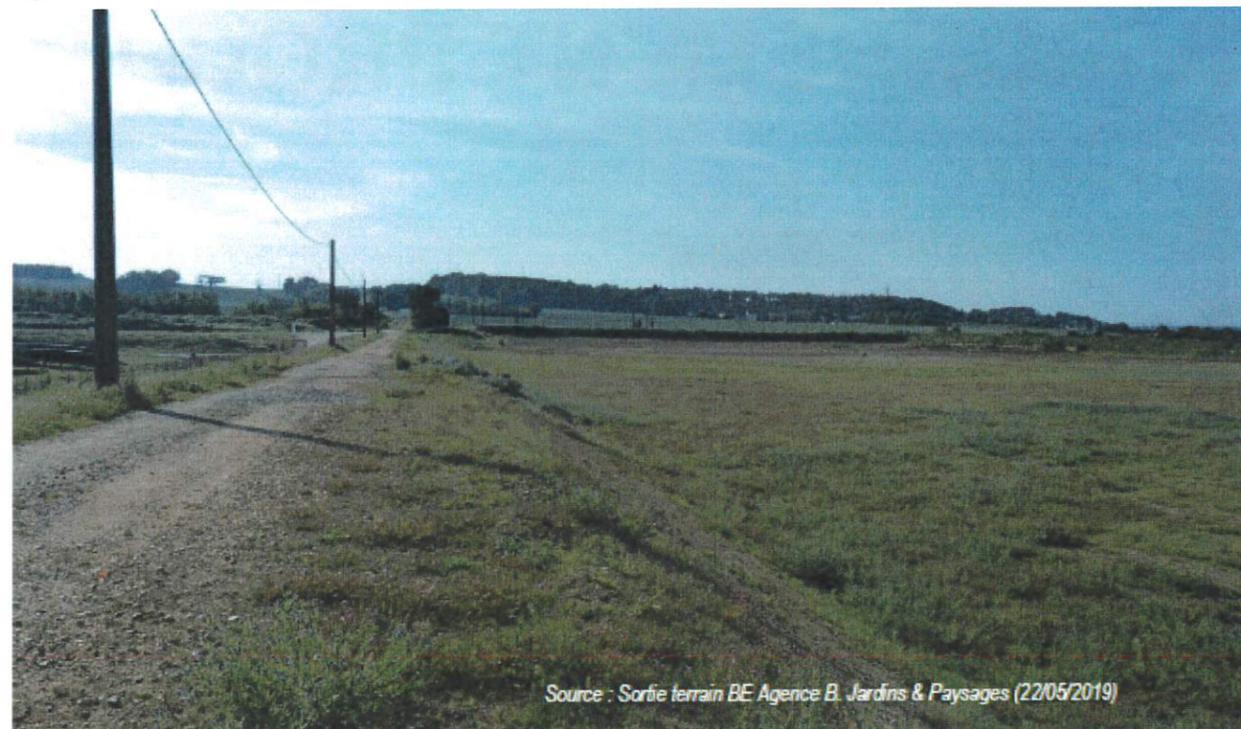
Source : Sortie terrain BE Agence B. Jardins & Paysages (22/05/2019)

1. Vue sur la partie haute du site vers les fonderies du Poitou



Source : Sortie terrain BE Agence B. Jardins & Paysages (22/05/2019)

2. Vue depuis l'entrée du site vers le Nord et la centrale photovoltaïque attenante



Source : Sortie terrain BE Agence B. Jardins & Paysages (22/05/2019)

3. Vue depuis le chemin longeant le site, vers le coteau Ouest



BUREAU D'ARCHITECTES D'ART ET D'ARTS  
 CLAVEAU - Architecte DPLG  
 12, rue du Faubourg  
 Cuillé Mirabeau  
 88000 POITIERS  
 Tél : 06 61 54 74 06



## PC 7 – PHOTOGRAPHIES DU TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE

### DOSSIER PC – DANGE SAINT-ROMAIN II

# PC 8

## PHOTOGRAPHIES DU TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT LOINTAIN

---



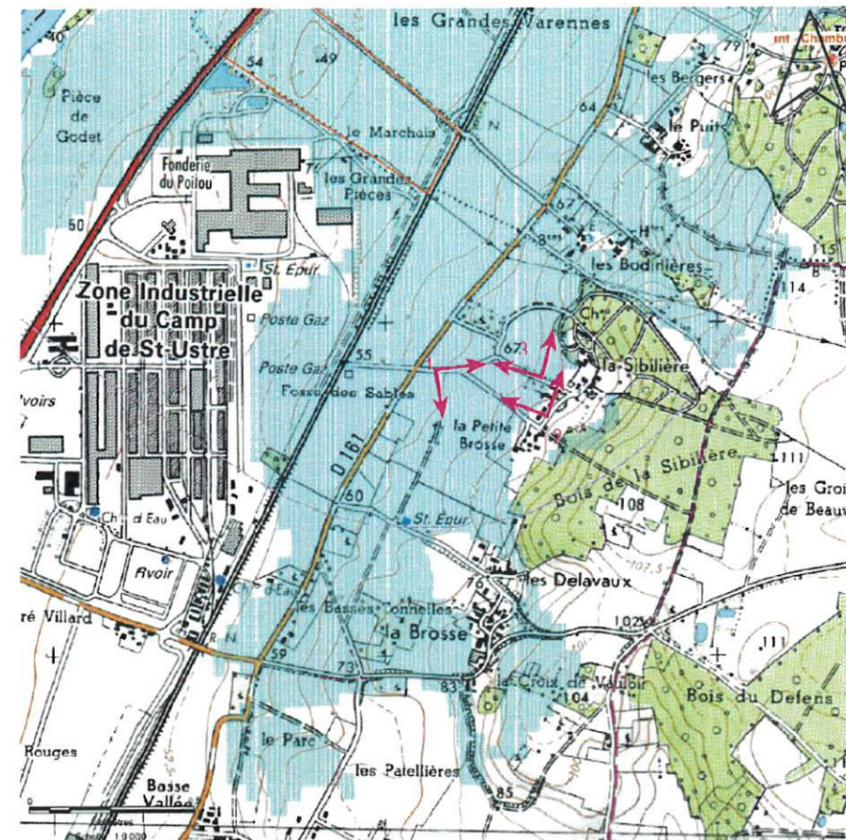
1. Aperçu du hameau en direction du Sud-Est



2. Aperçu depuis le tissu bâti en direction du projet



3. Prise de vue large depuis la Rue de la Sybillière



INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES ARCHITECTES N° 041737  
 Thierry CLAVEAU - Architecte DPLG  
 422 rue du Faubourg  
 La Cueilte Mirebelaise  
 86000 POITIERS  
 Tél : 06 61 54 74 06

**PC 25**

**JUSTIFICATIF DU DEPOT DE LA DEMANDE  
D'AUTORISATION D'ENREGISTREMENT OU DE  
DECLARATION AU TITRE DE LA LEGISLATION  
RELATIVE AUX ICPE**

---

Nom du projet :

Centrale photovoltaïque au sol  
Le Marchais  
86220 DANGÉ-SAINT-ROMAIN

Interlocuteur :

Marion BREHINIER  
☎ 05 49 87 98 87  
✉ marion.brehinier@sergies.fr

La société SERGIES développe actuellement un projet de centrale photovoltaïque au sol au lieu dit « Le Marchais », sur la commune de DANGÉ-SAINT-ROMAIN.

Le site est soumis aux dispositions de l'arrêté préfectoral d'exploitation du 12 janvier 2007 autorisant la société GSM à exploiter la carrière de sables et graviers alluvionnaires.

Par conséquent, SERGIES s'engage à ne pas commencer les travaux de la centrale PV avant l'établissement par l'inspecteur des installations classées d'un procès-verbal de récolement constatant la réalisation des travaux de remise en état conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur, sur la zone impactée par le projet PV.

A Poitiers, le 12 Octobre 2020

Emmanuel JULIEN



Président du Directoire

**SERGIES**  
78 avenue Jacques Cœur - CS 10000 - 86068 POITIERS CEDEX 9  
Tél : 05 49 44 79 42 - Fax : 05 49 60 54 30  
Mail : contact@sergies.fr - Site : www.sergies.fr  
SEML à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 10 100 010 € - SIREN : 437 588 782 - RCS POITIERS

